

Impôt sur le revenu et cotisations

Introduction

Chaque année, les Canadiens doivent produire une déclaration de revenus, ne serait-ce que pour réclamer l'excès d'impôt qui a été retenu de leur salaire. La déclaration sert aussi à demander diverses prestations sociales, déclarer des pertes ou établir les droits de cotisation qu'ils peuvent utiliser pour les années ultérieures. Cette tâche annuelle est considérée comme une corvée par un grand nombre. Toutefois, avec un peu d'organisation, la tâche devient surmontable et offre la possibilité d'épargner en payant moins d'impôt.

Le mini-module 1 donne un aperçu de l'impôt sur le revenu et des droits et responsabilités du contribuable. Le mini-module 2 présente différents types de revenus et l'impôt qui s'y applique, et le mini-module 3 décrit comment payer moins d'impôt en utilisant des exemptions de base et des crédits d'impôt. Le mini-module 4 explique une marche à suivre qui simplifie la préparation d'une déclaration de revenus en organisant les documents, en utilisant un logiciel et en obtenant des conseils professionnels au besoin.

Objectifs d'apprentissage

Après s'être familiarisés avec les sujets abordés dans le module imprimé, sur les pages Web et à cet atelier, les apprenants pourront :

- décrire les principales caractéristiques des systèmes de l'impôt sur le revenu fédéral, provinciaux et territoriaux, y compris le traitement des gains en capital et les dividendes;
- décrire comment remplir une déclaration de revenus T1 pour rendre compte de leur revenu et demander un remboursement;
- déterminer le montant de l'impôt déduit de leur revenu et leur taux d'imposition;
- décrire comment choisir un logiciel ou une entreprise qui offre un service de préparation de déclarations de revenus efficace ou rentable;
- décrire les avantages et les inconvénients des instruments permettant de payer moins d'impôt, comme les REER, les CELI, les REEE et les REEI;
- décrire le traitement des déductions fiscales et des crédits d'impôt, notamment les exemptions personnelles, les versements au régime de pension et à l'assurance-emploi, etc.;



- décrire où aller pour en savoir plus sur les impôts au Canada, notamment l'impôt sur le revenu, la TPS/TVH et d'autres formes d'imposition;
- décrire les conséquences de l'évasion fiscale frauduleuse;
- décrire comment corriger une déclaration de revenus inexacte.

Documents/matériel requis

Remarque : Assurez-vous que les participants utilisent les livrets pour l'année d'imposition en cours, car les formulaires en vigueur pourraient être différents de ceux qui figurent dans les anciens livrets des mini-modules. Au besoin, procurez-vous des formulaires de déclaration de revenus au bureau d'impôt près de chez vous.

- Copies de mini-modules ou de feuilles d'activité choisis pour les participants
- Copies de la déclaration de revenus T1 en vigueur
- Fichier PowerPoint : Impôt sur le revenu
- Projecteur et écran pour la présentation PowerPoint
- Connexion Internet (s'il y a lieu)
- Papier graphique pour l'activité 14 (L'impôt à différentes étapes de la vie)

Temps requis

	Temps approximatif requis pour faire toutes les activités du module :	Pour terminer le module en une heure, mettre l'accent sur :
Introduction	• 10 minutes	• Activité 1
1 : Notions de base sur l'impôt et les autres taxes	• 25 minutes	•
2 : Impôt sur votre revenu	• 40 minutes	• Diapositives 15 à 19 • Activité 7 (Taux d'imposition)
3 : Moyens pour réduire votre impôt	• 85 minutes	• Activité 9 (Revenu net) • Activité 11 (Vidéo : Régimes enregistrés d'épargne et l'impôt) • Activité 12 (Crédits d'impôt non remboursables) • Activité 13 (Impôt dû ou remboursement)
4 : Préparation de votre déclaration de revenus	• 40 minutes	• Activité 16 (Vidéo : Organiser vos documents d'impôt)
Plan d'action	• 5 minutes pour démarrer	• Activité 18 (Plan d'action)



Activités et diapositives proposées

Utilisez les diapositives conjointement avec les modules en ligne. Le texte contient des éléments d'information additionnels, qu'il n'est pas facile d'inclure dans une diapositive, des feuilles de travail et d'autres documents de référence.

Choisissez les diapositives dont vous aurez besoin pour votre présentation. *Vous n'aurez pas besoin de toutes les diapositives si vous n'avez pas l'intention de couvrir toute la matière.*

Introduction

Modifiez l'emploi du temps, au besoin. Présentez le sujet de l'atelier et son contenu dans les grandes lignes.

Diapositive 1 : Page titre Impôt sur le revenu et cotisation

Impôt sur le revenu et cotisation

Diapositive 2 : Horaire

Horaire

Début : _____

Pause : _____ (10 minutes)

Fin : _____

Veuillez mettre vos téléphones sur la sonnerie silencieuse et répondre à vos appels à l'extérieur de la pièce.

Activité Brise-glace : À quoi servent l'impôt sur le revenu et les autres taxes?

Demandez aux participants de remplir le jeu-questionnaire À quoi servent l'impôt sur le revenu et les autres taxes? dans le livret Notions de base sur l'impôt et les autres taxes. Utilisez la diapositive 3 pour passer brièvement en revue les bonnes réponses.

Poursuivez la discussion en posant des questions comme celles-ci :

- Que révèlent les résultats que vous avez obtenus au sujet de votre compréhension des impôts sur le revenu?



- Que doit-on savoir au sujet des impôts sur le revenu?
 - **Réponse :** il faut savoir comment s'y prendre pour réduire l'impôt exigible au minimum, comment éviter les erreurs ou les frais de retard, comment remplir une déclaration de revenus de façon exacte et pratique, et comment obtenir des conseils fiables au besoin.
- Si vous avez bien répondu à toutes les questions, est-ce que cela veut dire que vous en savez assez sur l'impôt sur le revenu?
 - **Réponse :** Si vous avez bien répondu à toutes les questions, cela montre que vous comprenez l'essentiel de certains points importants. Toutefois, le fait d'être familier avec un éventail d'autres sujets pourrait vous aider à vous assurer que vous ne payez que l'impôt minimum exigible.
- Que désirez-vous apprendre pendant la séance?
- Qu'est-ce qui est le plus important à savoir au sujet de l'impôt sur le revenu?
- Que connaissez-vous déjà au sujet de l'impôt sur le revenu?

Terminez l'activité en résumant des choses que les participants savent déjà, et indiquez-leur que la séance va renforcer leurs connaissances et les aider à gérer leur impôt sur le revenu plus efficacement.

Diapositive 3 : Jeu-questionnaire À quoi servent l'impôt sur le revenu et les autres taxes?

Que savez-vous en matière d'impôts?

- * 1. Le montant total des impôts sur le revenu des particuliers perçus par tous les gouvernements au Canada en 2009 se chiffrait à :**(obligatoire)**
 - a. environ 190 milliards de dollars (soit environ 5 588 \$ par personne);
 - b. environ 1,9 milliard de dollars (soit environ 55,88 \$ par personne);
 - c. environ 190 millions de dollars (soit environ 5,59 \$ par personne).
- * 2. Après avoir traité les déclarations de revenus des particuliers en 2009 2010, Revenu Canada a remboursé aux contribuables particuliers :**(obligatoire)**
 - a. plus de 250 milliards de dollars;
 - b. plus de 25 milliards de dollars;
 - c. plus de 2,5 milliards de dollars.
- * 3. En 2007, les Canadiens ayant cotisé à des régimes enregistrés d'épargne retraite ont versé dans leurs régimes :**(obligatoire)**
 - a. plus de 500 \$ chacun en moyenne;
 - b. plus de 2 500 \$ chacun en moyenne.

Diapositive 4 : Impôt sur le revenu

Le présent module explique :

- quelques notions de base sur l'impôt
- ce qu'est un revenu imposable, et comment l'impôt à payer varie selon le type de revenu
- un certain nombre de déductions et de crédits d'impôt qui vous permettront de payer moins



d'impôt

- comment des régimes comme les comptes d'épargne libre d'impôt (CELI) et les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) peuvent vous aider à payer moins d'impôt
- comment produire votre déclaration de revenus pour éviter les problèmes par la suite

Mini-module 1 : Notions de base sur l'impôt et les autres taxes

Diapositive 5 : Diapositive titre : Notions de base sur l'impôt et les autres taxes

Notions de base sur l'impôt et les autres taxes

Aperçu

Diapositive 6 : Notions de base sur l'impôt et les autres taxes

Cette section explique :

- quel est le montant total versé aux gouvernements à titre d'impôt sur le revenu, et à quoi sert cet impôt
- quelles sont les taxes que payent le plus souvent les contribuables
- quels sont vos droits et vos responsabilités en tant que contribuable

Activité Jeu-questionnaire À quoi servent l'impôt sur le revenu et les autres taxes?

Si vous avez sauté l'activité brise-glace, le jeu-questionnaire À quoi servent l'impôt sur le revenu et les autres taxes?, faites-la maintenant.

Diapositive 7 : Droits et responsabilités des contribuables

- Conformément au régime d'autocotisation, vous devez :
 - produire une déclaration de revenus au plus tard à la date d'échéance;
 - payer le bon montant d'impôt;
 - fournir à l'ARC les renseignements nécessaires pour fixer avec exactitude votre cotisation d'impôt;



- obtenir de l'aide si vous en avez besoin.
- Vous avez des droits en vertu de la Charte des droits du contribuable
- L'Ombudsman des contribuables mène des examens indépendants

Quelles taxes et cotisations payez-vous?

Activité Quelles taxes et cotisations payez-vous?

Renvoyez les participants à la grille *Quelles taxes et cotisations payez-vous?*, dans le livret *Notions de base sur l'impôt et les autres taxes*, et demandez-leur de la remplir.

Montrez la diapositive suivante, décrivez brièvement chaque type de taxe et invitez les participants à lever la main s'ils paient ce type de taxe.

Montrez la diapositive *Impôts et taxes, et revenus de l'État*, et expliquez que les impôts sur le revenu représentent un peu plus de la moitié des revenus totaux de l'État, mais que les résidents paient pour les services publics de diverses façons.

Poursuivez la discussion en posant des questions comme celles-ci :

- Y en a-t-il parmi vous qui paient tous les types d'impôts et de taxes? Y en a-t-il qui n'en paie aucun?
- Pourquoi les particuliers paient-ils des impôts?
 - **Réponse :** Financer les services qui sont offerts au public. Sinon, les résidents devraient prévoir dans leur budget l'achat de services semblables offerts par des fournisseurs privés.
- Les résidents du Canada paient-ils assez ou trop d'impôt?
 - **Réponse :** Le bon montant d'impôt est déterminé par la politique sociale et économique. Les résidents du Canada paient plus d'impôt que les résidents de certains pays et moins que d'autres. L'essentiel est de payer le minimum d'impôt exigible en vertu des lois fédérales, provinciales et territoriales.

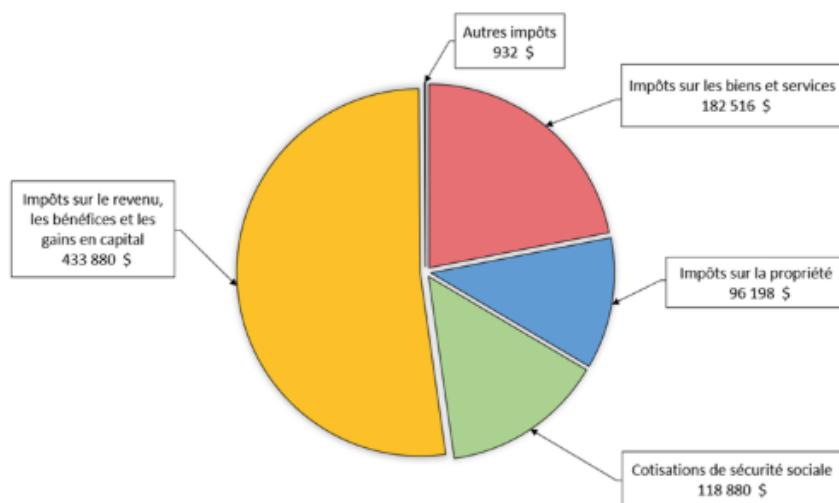
Diapositive 8 : Quelles taxes et cotisations payez-vous?

Types de taxes et cotisations

- L'impôt sur le revenu d'emploi et d'autres revenus
- Les taxes de vente comme la taxe sur les produits et services (TPS) ou la taxe de vente harmonisée (TVH) et les taxes de vente provinciales (TVP)
- Les taxes municipales et scolaires, habituellement perçues par les municipalités sur la valeur des terrains et des bâtiments
- Les droits de douane ou les tarifs douaniers imposés sur certains produits importés et exportés
- Les cotisations des employeurs et des employés aux régimes de sécurité sociale comme l'assurance emploi, le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec
- La taxe santé imposée dans certaines provinces pour avoir accès au régime provincial de soins de santé
- D'autres taxes comme les permis d'utilisation de véhicules automobiles et la taxe sur le tabac

Diapositive 9 : Impôt et taxes, et revenus de l'État

Revenus des administrations fédérale, provinciales, territoriales et municipales en 2021 (millions de dollars)



Source : L'Organisation de coopération et de développement économiques - 2021

Activité Résumé des principaux messages

Demandez aux participants de se mettre par deux ou de former de petits groupes pour discuter et prendre note des trois ou quatre choses les plus importantes qu'ils ont apprises pendant la séance.

Demandez à quelques participants de comparer leurs listes au Résumé des principaux messages (dans le texte ou la diapositive PowerPoint).

Clarifiez tout malentendu et soulignez aux participants que les messages portent précisément sur les sujets qu'ils ont retenus dans la première activité.



Diapositive 10 : Résumé des principaux messages

- Les résidents du Canada doivent payer différentes taxes
- Les taxes financent les programmes et les services collectifs
- Les contribuables ont le droit :
 - de comprendre le système d'impôt
 - de ne payer que le montant d'impôt exigé par la loi
 - d'être traités de façon équitable
- Les contribuables ont la responsabilité :
 - de déclarer leurs revenus
 - de payer leur impôt à temps; ils doivent le faire avec exactitude et honnêteté

Mini-module 2 : Impôt sur votre revenu

Diapositive 11 : Diapositive titre : Impôt sur votre revenu

Impôt sur votre revenu

Aperçu

Diapositive 12 : Impôt sur votre revenu

Cette section explique :

- comment le régime fiscal du Canada traite divers types de revenus
- comment l'imposition du revenu de placement diffère de l'imposition du revenu d'emploi
- certains types de revenus qui ne sont pas imposables

Diapositive 13 : Système canadien de l'impôt sur le revenu

- Les gouvernements perçoivent de l'impôt sur le revenu si le revenu dépasse un montant minimum
- La plupart des personnes paient des impôts :
 - au gouvernement fédéral
 - au gouvernement de leur province ou territoire
- Les provinces ont leurs propres politiques fiscales
 - la plupart utilisent le système fédéral de perception de l'impôt
 - le Québec a son propre système de perception de l'impôt
- Les contribuables déclarent leurs revenus pour demander un remboursement et des prestations



Types de revenus

ACTIVITÉ Types de revenus

Renvoyez les participants à la grille Types de revenus, dans le livret Impôt sur votre revenu, et demandez-leur de la remplir.

Montrez la diapositive Types de revenus (Réponses), et examinez les réponses des participants.

Suscitez la discussion en posant des questions comme celles-ci :

- Quels types de revenus ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu?
 - **Réponse :** Généralement, les revenus provenant d'assurances, du jeu et de cadeaux sont libres d'impôt (sauf les cadeaux de votre employeur et certains cadeaux sous la forme de capital, comme les actions de sociétés – si le cadeau produit un revenu, alors le revenu est habituellement imposé).
- Pourquoi certains types de revenus sont imposés à un taux moins élevé que d'autres?
 - **Réponse :** Le système de l'impôt sur le revenu prévoit des exemptions ou réductions d'impôt pour soutenir certains objectifs, par exemple pour encourager les contribuables à investir et aussi pour éviter d'imposer le même revenu deux fois, comme le revenu de dividendes.

Diapositive 14 : Types de revenus (Réponses)

Réponse : Voici le niveau d'imposition des différents types de revenus.	
3	Salaire pour un emploi rémunéré à l'heure
3	Pension de retraite
3	Commissions de vente
1	Gains de loterie et de jeu
variable	Dividendes aux actionnaires d'une société
3	Pourboires et gratifications
1	Paiements d'assurance
1	Profit sur la vente d'une maison
3	Rémunération d'un travail indépendant (ou autonome)
3	Intérêt sur l'épargne
1	Cadeaux
2	Profit sur la vente des actions d'une société
3	Prestations sociales (Sécurité de la vieillesse, Régime de pensions du Canada, Régime des rentes du Québec, pension d'invalidité, Prestation universelle pour la garde d'enfants, etc.)



Activité Revenu total

Renvoyez les participants à la grille Revenu total de la déclaration de revenus T1, dans le livret Impôt sur votre revenu, et expliquez-leur que c'est la même grille que celle qu'ils ont utilisée pour déclarer leurs revenus. Invitez-les à cocher tous les types de revenus qui, selon eux, leur sont applicables.

Suscitez la discussion en posant des questions comme celles-ci :

- Y a-t-il des types de revenus qui ne correspondent à aucun des revenus énumérés?
 - **Réponse :** Les revenus provenant d'assurances, du jeu et de cadeaux ne sont pas indiqués car ils ne sont pas imposables. Tous les autres devraient figurer dans la liste.
- Y a-t-il des types de revenus que vous connaissez, qui ne correspondent à aucun de ceux qui figurent dans la grille de la déclaration de revenus T1?
- Que faites-vous si vous n'avez pas de revenus ou si vos revenus sont très faibles?
 - **Réponse :** Vous devriez quand même produire une déclaration de revenus. Cela vous permet de demander certaines prestations. Cela pourrait aussi vous donner la possibilité de réduire votre impôt pour les années où vous avez des revenus, et d'accroître votre capacité à cotiser à un REER ultérieurement..

Diapositive 15 : Revenus d'emploi

- Tout l'argent et les avantages reçus lorsque vous travaillez pour un employeur
- Comprend :
 - pourboires et commissions
 - avantages associés à l'emploi (cotisations de retraite, assurance-maladie, utilisation d'une voiture, etc.)
- Les prestations d'assurance-emploi et d'invalidité sont imposées comme s'il s'agissait d'un revenu d'emploi
- L'employeur envoie l'argent retenu à titre d'impôt à l'ARC
- L'employeur vous remet un feuillet T4 chaque année
 - totalise tous les montants retenus pour l'impôt

Diapositive 16 : Revenus d'un travail indépendant

- Revenu net obtenu en travaillant à votre compte, soit en exploitant une entreprise ou en exerçant une activité commerciale
- Soustraire les dépenses effectuées pour travailler à votre compte
- Habituellement, l'impôt est payé par versements, une fois par mois ou par trimestre
- Il est important de conserver vos propres relevés des revenus et des dépenses



Diapositive 17 : Revenus de placement

- Intérêts
 - le montant total des intérêts est imposable
- Revenus de location (tirés d'une entreprise consistant en la location d'une propriété)
 - imposés comme le revenu tiré d'un travail indépendant
- Dividendes (bénéfices que les sociétés versent à leurs actionnaires)
 - montant rajusté sur un relevé distinct
- Profits tirés de la vente de biens (gains en capital)
 - seulement la moitié des gains en capital est imposée
 - l'impôt est payé uniquement lorsque le bien est vendu

Diapositive 18 : Revenus de pension et autres revenus

- La plupart des revenus de pension et des autres types de revenus sont imposables
- Toutefois :
 - une exemption en raison de l'âge ou d'une invalidité met une partie du revenu à l'abri de l'impôt
 - le revenu de retraite provenant du RPC/RRQ peut être fractionné avec un conjoint
 - certaines prestations sociales ne sont pas imposables
 - Ex. : crédit pour TVH, Supplément de revenu garanti

Taux d'imposition

Diapositive 19 : Taux d'imposition

Taux d'imposition	
Tranches de revenu fédérales pour 2024*	Taux d'imposition fédéraux pour 2024
55 867 \$ ou moins	15 %
Plus de 55 867 \$, sans dépasser 111 733 \$	20,5 %
Plus de 111 733 \$, sans dépasser 173 205 \$	26 %
Plus de 173 205 \$, sans dépasser 246 752 \$	29 %
Plus de 246 752 \$	33 %

* Ces montants sont rajustés en fonction de l'inflation et d'autres facteurs pour chaque année d'imposition.



- Impôt provincial sur le revenu – voir grille complète dans le module

L'impôt provincial et territorial	
Provinces et territoires	Taux d'imposition pour 2024
Terre-Neuve-et-Labrador	8,7 % sur la partie de votre revenu imposable qui est de 43 198 \$ ou moins, plus 14,5 % sur la partie de votre revenu imposable dépassant 43 198 \$ jusqu'à 86 395 \$, plus 15,8 % sur la partie de votre revenu imposable dépassant 86 395 \$ jusqu'à 154 244 \$, plus 17,8 % sur la partie de votre revenu imposable dépassant 154 244 \$ jusqu'à 215 943 \$, plus 19,8 % sur la partie de votre revenu imposable dépassant 215 943 \$ jusqu'à 275 870 \$, plus 20,8 % sur la partie de votre revenu imposable dépassant 275 870 \$ jusqu'à 551 739 \$, plus 21,3 % sur la partie de votre revenu imposable dépassant 551 739 \$ jusqu'à 1 103 478 \$, plus 21,8 % sur la partie de votre revenu imposable dépassant 1 103 478 \$
Île-du-Prince-Édouard	9,65 % sur la partie de votre revenu imposable qui est de 32 656 \$ ou moins, plus 17,67 % sur la partie de votre revenu imposable dépassant 77 656 \$ jusqu'à 64 717 \$, plus

Conseil :

Allez à la page [Taux d'imposition](#) de l'Agence du revenu du Canada pour actualiser les données de la diapositive pour l'année en cours.

Activité Taux d'imposition

Examinez les tranches de revenu fédérales et les taux d'imposition fédéraux.

Cliquez sur le lien dans l'image dans la diapositive pour faire la démonstration de l'outil en ligne sur les taux d'imposition provinciaux et territoriaux, si vous avez une connexion Internet.

Invitez les participants à vous proposer certains niveaux de revenu pour trouver le taux d'imposition qui s'y applique.

Suscitez la discussion en posant des questions comme celles-ci :

- De quelle manière varie le taux d'impôt sur le revenu à mesure que le niveau de revenu augmente?
 - **Réponse :** Le taux d'impôt sur le revenu augmente quand le revenu augmente. Chaque province ou territoire ont un régime fiscal progressif selon lequel les salariés à faible revenu sont assujettis à un taux d'imposition moins élevé ou ne paient pas d'impôt.
- Pourquoi les provinces et les territoires appliquent-ils des taux différents?
 - **Réponse :** Chaque province ou territoire établit ses propres taux en fonction des politiques sociales et économiques de son gouvernement. Par exemple, le Québec applique des taux d'imposition plus élevés que d'autres provinces car il fournit des services publics que d'autres provinces n'offrent pas.



Diapositive 20 : Taux d'imposition moyen et marginal

- Taux d'imposition moyen = impôt total payé / revenu imposable total
- Taux d'imposition marginal = impôts payés lorsque vous gagnez plus d'argent
 - taux d'imposition appliqué au dollar supplémentaire gagné
 - taux d'imposition fédéral et provincial-territorial selon votre nouvelle tranche de revenu

Activité Résumé des principaux messages

Demandez aux participants de se mettre par deux ou de former de petits groupes pour discuter et prendre note des trois ou quatre choses les plus importantes qu'ils ont apprises pendant la séance.

Demandez à quelques participants de comparer leurs listes au Résumé des principaux messages (dans le texte ou la diapositive PowerPoint).

Clarifiez tout malentendu et soulignez aux participants que les messages portent sur les sujets qu'ils ont retenus dans la première activité.

Diapositive 21 : Résumé des principaux messages

- Différents types de revenus peuvent être imposés à un taux différent, ou ne pas être imposés du tout
- Vous payez de l'impôt sur votre revenu imposable, c'est-à-dire votre revenu total moins les déductions et les exemptions permises
- Dans un système d'impôt progressif, les personnes ayant un revenu peu élevé sont assujetties à un taux d'imposition moins élevé

Mini-module 3 : Moyens pour réduire votre impôt

Diapositive 22 : Diapositive titre : Moyens pour réduire votre impôt

Moyens pour réduire votre impôt

Aperçu

Diapositive 23 : Moyens pour réduire votre impôt

Cette section explique :

- les montants que les personnes appartenant à certains groupes peuvent soustraire du revenu

qu'elles déclarent

- comment les régimes enregistrés d'épargne peuvent vous aider à mettre une partie de votre revenu à l'abri de l'impôt
- quels crédits peuvent être utilisés pour réduire l'impôt que vous devez payer

Déductions du revenu

Diapositive 24 : Déductions du revenu

- L'impôt sur le revenu est établi selon le **revenu imposable**, et non pas le revenu total
- Les **déductions** sont les montants soustraits du revenu total
- Lorsque vous demandez des déductions, vous pouvez :
 - faire baisser votre revenu imposable
 - faire baisser votre impôt sur le revenu
- Le revenu imposable sert également à calculer certaines prestations
 - un revenu imposable moins élevé peut faire augmenter les prestations

Activité Revenu net

Renvoyez les participants à la grille Revenu net de la déclaration de revenus T1, dans le livret Moyens pour réduire votre impôt. Expliquez-leur que c'est la même grille que celle qu'ils ont utilisée pour déclarer leurs revenus. Invitez-les à cocher toutes les déductions qui, selon eux, leur sont applicables.

Suscitez la discussion en posant des questions comme celles-ci :

- D'après vous, quelles déductions réduisent le plus votre revenu?
 - **Réponse** : Pour la plupart des gens, un des moyens les plus importants de réduire leur revenu imposable pour une année donnée est d'ouvrir un REER, s'ils ont pu épargner suffisamment pour cotiser à un REER.
- Y a-t-il des déductions que vous devriez pouvoir demander, mais ne correspondent à aucune des déductions figurant dans la grille?
 - **Réponse** : Toutes les dépenses ne sont pas des déductions. Les contribuables doivent consulter le Guide d'impôt où ils trouveront une liste détaillée des déductions.

Diapositive 25 : Quelques déductions importantes

- Les cotisations annuelles, y compris les cotisations syndicales et professionnelles (ligne 21200)
- Les frais de garde d'enfants (ligne 21400)
- Les dépenses effectuées par une personne handicapée pour gagner un revenu ou poursuivre des études (ligne 21500)
- Certains types de pertes dans une entreprise qui vous appartient, y compris les pertes en capital (ligne 21700)
- Les frais de déménagement, si vous avez dû déménager à plus de 40 kilomètres pour obtenir un emploi (ligne 21900)



- Les paiements de pension alimentaire à un époux, un conjoint de fait ou un enfant (ligne 22000)
- Les frais d'intérêt et autres frais à payer pour les placements (ligne 22100)
- Si vous êtes un travailleur indépendant, vous pouvez déduire la moitié de l'argent que vous avez cotisé au Régime de pensions du Canada ou au Régime de rentes du Québec (ligne 22200)
- **Vous devez remplir certaines conditions pour demander ces déductions**

Régimes enregistrés d'épargne

Diapositive 26 : Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER)

- Diffère l'impôt sur le montant de la contribution et le revenu que le montant rapporte, jusqu'à ce qu'il soit retiré
- La contribution est limitée à 18 % du revenu d'emploi
 - la limite est fixée à 31 560 \$ pour l'année d'imposition 2024
- Peut comprendre les types de placements les plus courants
- Si de l'argent est retiré plus tôt que prévu, une partie du montant est retenu pour les impôts
 - retrait temporaire permis pour acheter une première maison ou financer des études
- Pour plus de détails, consultez les renseignements de l'Agence du revenu du Canada sur les REER.

Diapositive 27 : Comptes d'épargne libres d'impôt (CELI)

- Le revenu gagné n'est pas imposé
- Vous pouvez y déposer jusqu'à 7 000 \$ pour 2024
- Peut comprendre les types de placements les plus courants
- Pour plus de détails, consultez les renseignements de l'Agence du revenu du Canada sur Le comptes d'épargne libre d'impôt.

Diapositive 28 : Régimes enregistrés d'épargne-études (REEE)

- Épargne pour financer les études d'un enfant après l'école secondaire
- Les cotisations ne sont pas déductibles de l'impôt
- Le revenu gagné n'est pas imposable jusqu'à ce qu'il soit retiré
- Par la suite, le revenu et la subvention sont imposés à titre de revenu de l'enfant bénéficiaire (en général à un taux moins élevé)
- Donne droit à des subventions du Canada et du Québec
- Pour plus de détails, consultez les renseignements de l'Emploi et Développement social Canada sur la Subvention canadienne pour l'épargne-études.



Diapositive 29 : Régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI)

- Épargne en vue d'aider une personne handicapée
- Les cotisations ne sont pas déductibles de l'impôt
- Le revenu gagné n'est pas imposable jusqu'à ce qu'il soit retiré
- Par la suite, le revenu est imposé à titre de revenu de la personne handicapée (en général à un taux moins élevé)
- Donne droit à des subventions du Canada
- Pour plus de détails, consultez les renseignements de l'Emploi et Développement social Canada sur le [Régime enregistré d'épargne-invalidité](#).

Activité Vidéo: Régimes enregistrés d'épargne et l'impôt

Présentez la vidéo et remettez aux participants une copie de la feuille de réponses. Demandez aux participants de répondre aux questions sur la feuille pendant qu'ils regardent la vidéo et lorsqu'elle est terminée.

Après la vidéo, demandez à quelques participants de dire ce qu'ils en pensent à leur voisin ou au groupe.

Poursuivez la discussion en posant des questions comme celles-ci :

- Quel est le principal avantage des régimes enregistrés d'épargne?
 - **Réponse :** Ils vous permettent de demander une déduction de votre revenu, ce qui fait baisser votre impôt et fructifier votre argent dans un compte où les gains ne sont pas imposés tant que l'argent n'est pas retiré. Par la suite, le taux d'imposition peut être moins élevé que pendant les années de cotisation à un REER.
- En quoi les CELI diffèrent-ils des autres régimes enregistrés comme les REER?
 - **Réponse :** L'argent placé dans un CELI est totalement libre d'impôt. Dans les autres régimes, l'argent est imposé lorsqu'il est retiré du régime, bien que le taux d'imposition puisse être moins élevé, voire nul. Dans le cas d'un CELI, aucune déduction fiscale n'est possible.
- Quels avantages offrent les REEE et les REEI comparativement à d'autres régimes d'épargne?
 - **Réponse :** Ils donnent droit à des subventions de l'État. Ils vous permettent de transférer un revenu à quelqu'un qui pourrait être assujetti à un taux d'impôt sur le revenu moins élevé. Les REEE sont offerts exclusivement pour les dépenses reliées aux études
- Quel type de régime enregistré d'épargne serait le plus avantageux compte tenu de votre situation? Pourquoi?

Soulignez aux participants que de nombreuses conditions s'appliquent aux régimes enregistrés d'épargne, et qu'ils devraient toujours obtenir des conseils d'expert pour choisir un régime qui répond le mieux à leurs besoins.

Feuille de réponses aux questions posées sur la vidéo

Nom : _____ Date : _____

Titre de la vidéo : _____

Avec quels points de la vidéo êtes-vous d'accord?	Avec quels points de la vidéo êtes-vous en désaccord
---	--

Sur quels points abordés dans la vidéo avez-vous besoin de plus de renseignements?

Si vous deviez résumer la vidéo, quels seraient les points les plus importants?

Crédits d'impôt

Diapositive 30 : Crédits d'impôt remboursables

- Montants qui vous sont versés si vous y avez droit
- Crédits d'impôt remboursables fédéraux :
 - Prestation fiscale canadienne pour enfants
 - Crédit d'impôt pour TPS/TVH
 - Prestation fiscale pour le revenu de travail
- Peuvent être réduits compte tenu de votre revenu imposable
- **Vous devez remplir certaines conditions pour demander ces crédits d'impôt**

Diapositive 31 : Crédits d'impôt non remboursables

- Montants qui contribuent à réduire l'impôt que vous devez payer
 - Calculer l'impôt exigible sur le revenu imposable
 - Ajouter tous les crédits d'impôt disponibles
 - Soustraire le pourcentage permis des crédits d'impôt du revenu imposable
- Ex. :

Revenu imposable :	39 000,00 \$
Impôt fédéral sur le revenu :	5 850,00 \$
Total des crédits d'impôt fédéraux :	15 705,00 \$
Soustraire 15 % des crédits d'impôt :	2 355,75 \$
Impôt fédéral dû :	3 494,25 \$



Activité Crédits d'impôt non remboursables fédéraux

Renvoyez les participants à la grille des crédits d'impôt non remboursables fédéraux de la déclaration de revenus T1, dans le livret Moyens pour réduire votre impôt. Expliquez-leur que c'est la même que celle qu'ils ont utilisée pour déclarer leurs revenus. Invitez-les à cocher tous les crédits d'impôt, auxquels selon eux ils pourraient avoir droit.

Soulignez que chaque province et territoire offre également divers crédits d'impôt qui ont pour effet de faire baisser l'impôt provincial ou territorial exigible.

Suscitez la discussion en posant des questions comme celles-ci :

- Quelle est la différence entre les déductions fiscales et les crédits d'impôt?
 - **Réponse :** Les déductions réduisent le revenu sur lequel vous payez de l'impôt, et réduisent indirectement votre impôt. Les crédits d'impôt sont soustraits directement de l'impôt que vous payez. Mais vous ne pouvez soustraire qu'un pourcentage des crédits d'impôt non remboursables totaux.
- Quels crédits d'impôt peuvent être demandés par tout le monde?
 - **Réponse :** Tout le monde peut demander le montant personnel de base. Et tous les contribuables qui sont employés peuvent demander le montant canadien pour emploi, plus un montant au titre des cotisations au RPC/RRQ et des cotisations d'assurance-emploi.

Diapositive 32 : Autres crédits d'impôt non remboursables

- Montant personnel de base
- Si vous avez plus de 65 ans, vous pouvez demander jusqu'à 8 790 \$
- Si vous avez des enfants, vous pouvez demander 2 616 \$ pour chaque enfant âgé de moins de 18 ans
- Si vous recevez une pension, vous pouvez demander jusqu'à 2 000 \$
- Si vous avez un handicap, vous pouvez demander jusqu'à 9 872 \$
- Si vous prenez soin d'une personne à charge ayant une déficience, vous pouvez demander jusqu'à 8 375 \$
- **Vous devez remplir certaines conditions pour demander ces crédits d'impôt**



Diapositive 33 : Impôt dû—ou remboursement

- Une fois calculés le revenu imposable, les déductions et les crédits, les derniers rajustements comprennent :
 - l'impôt retenu par votre employeur (ligne 43700)
 - Si vous étiez un travailleur indépendant, ou si vous aviez un revenu de placement :
 - l'impôt payé par acomptes provisionnels (ligne 47600)
 - les cotisations à un régime de retraite (ligne 42100)
 - l'impôt et les crédits provinciaux ou territoriaux (lignes 42800, 44000)
 - d'autres prestations et rajustements
- L'écart représente le remboursement d'impôt (ou le solde dû)

Activité Remboursement ou solde dû

Renvoyez les participants à la grille Remboursement ou solde dû, dans le livret Moyens pour réduire votre impôt. Expliquez-leur que c'est la même que celle qu'ils ont utilisée pour déclarer leurs revenus. Invitez-les à cocher tous les éléments qui, d'après eux, leur sont applicables.

Suscitez la discussion en posant des questions comme celles-ci :

- Quel problème est associé au remboursement d'impôt d'un montant élevé?
 - **Réponse :** Cela veut dire qu'un montant d'impôt trop élevé a été retenu ou payé par acomptes, ce qui vous a peut-être privé d'une source de revenu. Néanmoins, certaines personnes aiment l'idée d'utiliser leur déduction fiscale comme une épargne forcée, qu'ils utilisent à des fins de placement lorsqu'elles reçoivent leur remboursement d'impôt.
- Que pourriez-vous faire d'autre avec un remboursement d'impôt d'un montant élevé?
 - **Réponse :** Rembourser d'une dette ou épargner dans un but précis.

Activité L'impôt à différentes étapes de la vie

Répartissez les participants en groupes de trois ou quatre et demandez à chaque groupe d'examiner l'un des scénarios L'impôt à différentes étapes de la vie, dans le livret Moyens pour réduire votre impôt. Demandez à chaque groupe de faire un tableau qui résume la situation et les crédits d'impôt, et les raisons justifiant les crédits d'impôt.

Invitez certains groupes à présenter leurs tableaux aux autres participants et à expliquer pourquoi les personnages des exemples peuvent demander les crédits d'impôt comme ils le font. Demandez si des groupes ont une explication différente.

Suscitez la discussion en posant des questions comme celles-ci :

- Quels crédits d'impôt les participants pourraient-ils utiliser?
- Où chercher de l'information si vous n'êtes pas certain de pouvoir demander un crédit d'impôt, ou si vous pensez que vous pourriez avoir droit à un crédit d'impôt?
 - **Réponse :** Consulter le guide d'impôt sur le revenu de votre province ou territoire, sur le site Web de l'ARC (Canada.ca/impots). On peut se le procurer dans la plupart des bureaux de poste.



Diapositive 34 : Sommaire de l'impôt sur le revenu

	Revenu total
<u>moins</u>	<u>les déductions</u>
égale	le revenu imposable
Calculer	l'impôt total sur le revenu
moins	le pourcentage permis de crédits d'impôt non remboursables
<u>moins</u>	<u>d'autres rajustements</u>
égale	remboursement ou solde dû

Activité Résumé des principaux messages

Demandez aux participants de se mettre par deux ou de former de petits groupes pour discuter et prendre note des trois ou quatre choses les plus importantes qu'ils ont apprises pendant la séance.

Demandez à quelques participants de comparer leurs listes au Résumé des principaux messages (dans le texte ou la diapositive PowerPoint).

Clarifiez tout malentendu et soulignez aux participants que les messages portent sur les sujets qu'ils ont retenus dans la première activité.

Diapositive 35 : Résumé des principaux messages

- Le régime fiscal du Canada offre plusieurs déductions et crédits d'impôt.
 - Trouvez toutes les déductions et tous les crédits que vous pouvez demander.
- Les déductions et les crédits d'impôt applicables varieront en fonction de votre situation familiale et financière.
- Lisez le guide d'impôt sur le revenu ou consultez un expert pour savoir si vous y avez droit.

Mini-module 4 : Préparation de votre déclaration de revenus

Diapositive 36 : Diapositive titre : Préparation de votre déclaration de revenus

Préparation de votre déclaration de revenus



Aperçu

Diapositive 37 : Préparation de votre déclaration de revenus

Cette section explique :

- comment bien organiser vos documents fiscaux pour qu'ils soient faciles à utiliser
- comment éviter les problèmes avec l'Agence du revenu du Canada
- comment profiter des services d'un expert en matière d'impôt
- comment repérer la fraude liée à l'impôt et l'éviter

Comment bien vous organiser

Activité Vidéo: Organiser vos documents d'impôt

Présentez la vidéo et remettez aux participants une copie de la feuille de réponses. Demandez aux participants de répondre aux questions sur la feuille pendant qu'ils regardent la vidéo et lorsqu'elle est terminée.

Après la vidéo, demandez à quelques participants de dire ce qu'ils en pensent à leur voisin ou au groupe.

Poursuivez la discussion en posant des questions comme celles-ci :

- Connaissez-vous des gens qui ont omis de produire leur déclaration de revenus? Pouvez-vous décrire ce qui lui est arrivé?
- Comment pouvez-vous utiliser le système décrit dans la vidéo?
- Quels changements ou adaptations le rendraient plus utile pour vous?
- Quels sont les avantages de bien s'organiser pour compléter sa déclaration de revenus ?
 - **Réponse :** Vous avez tous les documents requis à portée de la main; vous pouvez éviter de payer des pénalités et des intérêts; vous pouvez organiser vos finances de manière à en retirer le plus d'avantages possible; c'est moins stressant.

**Feuille de réponses aux questions posées sur la vidéo**

Nom : _____ Date : _____

Titre de la vidéo : _____

Avec quels points de la vidéo êtes-vous d'accord?	Avec quels points de la vidéo êtes-vous en désaccord?
---	---

Sur quels points abordés dans la vidéo avez-vous besoin de plus de renseignements?

Si vous deviez résumer la vidéo, quels seraient les points les plus importants?

Diapositive 38 : Organiser vos documents d'impôt

- Préparez un dossier où vous pouvez mettre les documents fiscaux de tous les membres de votre famille
- Créez une section pour chaque membre de la famille
 - Sous-section des années précédentes : copies d'anciens documents
 - Sous-section de l'année courante : documents pour l'année courante
 - Dossier séparé pour les documents d'entreprise
- Classez les documents reçus tout au long de l'année :
 - revenus
 - reçus pour les dépenses déductibles
 - dépenses personnelles
 - placements
 - documentation pour autres dépenses
- Utilisez les documents de la sous-section de l'année courante pour préparer votre déclaration de revenus
- Au début de chaque année, recommencez à mettre les documents qui serviront à produire la prochaine déclaration de revenus dans la sous-section de l'année courante



Diapositive 39 : Pénalités et vérifications

- Impôt à payer au plus tard le 30 avril de chaque année
- Pénalités et frais d'intérêt pour les déclarations de revenus présentées en retard
- Même si vous ne payez pas d'impôt, vous pouvez demander des remboursements auxquels vous avez droit
- Vous pouvez demander un allègement pour des raisons indépendantes de votre volonté
- Conservez vos documents fiscaux pendant sept ans

Aide aux contribuables

Diapositive 40 : Logiciels d'impôt

- Remplissez les formulaires d'impôt sur votre écran d'ordinateur
 - Habituellement, les questions vous guident
- Le logiciel produit une déclaration électronique, transmise par Internet
- Vous devez avoir un code d'accès, fourni par l'ARC, pour utiliser le service ImpôtNet
 - Allez à Canada.ca/impotnet
- Le logiciel doit être autorisé par l'ARC pour pouvoir transmettre votre déclaration de revenus
- Certains logiciels d'impôt peuvent être utilisés gratuitement

Diapositive 41 : Service de conseillers fiscaux

- Services de préparation de déclarations de revenus
 - Remplissent les formulaires d'impôt standard à un coût peu élevé
 - Offrent des conseils limités
 - Peuvent offrir un paiement comptant partiel aux fins du remboursement d'impôt
- Comptables et aides-comptables
 - Possèdent une formation spécialisée pour donner des conseils et réduire l'impôt à payer
- Planificateurs financiers
 - Donnent des conseils sur la façon d'organiser ses finances personnelles pour atteindre des objectifs
 - Possèdent souvent une formation spécialisée sur les questions liées à l'impôt



Diapositive 42 : Prévention de la fraude

- Avant d'effectuer un placement :
 - Vérifier si les conseillers sont inscrits auprès de l'organisme de réglementation des valeurs mobilières
 - Lire et comprendre les documents concernant le placement
- Dons déductibles d'impôt à un organisme de bienfaisance qui n'existe pas
 - Visiter le site Web de l'Agence du revenu du Canada sur lequel est affichée une liste des organismes de bienfaisance enregistrés
- Faux courriels semblant provenir d'un bureau fiscal
 - Ne répondez pas aux demandes de renseignements personnels par courriel ou répondeur

Activité Résumé des principaux messages

Demandez aux participants de se mettre par deux ou de former de petits groupes pour discuter et prendre note des trois ou quatre choses les plus importantes qu'ils ont apprises pendant la séance.

Demandez à quelques participants de comparer leurs listes au Résumé des principaux messages (dans le texte ou la diapositive PowerPoint).

Clarifiez tout malentendu et soulignez aux participants que les messages portent précisément sur les sujets qu'ils ont retenus dans la première activité.

Diapositive 43 : Résumé des principaux messages

- Préparez-vous d'avance à compléter votre déclaration de revenus
 - Évitez de payer une pénalité pour production tardive
 - Organisez vos finances pour réduire votre impôt au minimum
- Utilisez un système de classement des documents fiscaux reçus tout au long de l'année
- Les logiciels d'impôt vous aident à préparer et à transmettre votre déclaration de revenus
- Les conseils d'un professionnel peuvent vous épargner du temps et de l'argent



Plan d'action sur l'impôt sur le revenu

Activité Plan d'action sur l'impôt sur le revenu

Attirez l'attention des participants sur les différentes sections du Plan d'action et demandez aux participants d'examiner brièvement les divers éléments des aide-mémoires. Encouragez-les à utiliser le Plan d'action après la séance.

Suscitez la discussion en posant des questions comme celles-ci :

- Quelle est la première mesure que vous devez prendre pour mieux organiser vos impôts?
- Quelles mesures énoncées dans l'aide-mémoire exigent le plus de travail?
- Qu'est-ce qui rend certaines mesures de l'aide-mémoire plus difficiles à appliquer que d'autres?
- À propos de quels autres types de questions fiscales avez-vous besoin d'être plus informé?